

## **Compte rendu du Comité de direction de l'Office de tourisme du Pays de Lunel**

qui s'est tenu : *Mercredi 8 mars 2023 à 17H30 à l'Hôtel Mon Auberge*

### **1) Promotion / Animation**

#### ***Compte rendu d'activités 2022 :***

La directrice et le président de l'Office de Tourisme du Pays de Lunel exposent le compte rendu d'activités 2022, dont un exemplaire est remis à chaque membre.

Le président propose au Comité de direction de se prononcer sur ce compte rendu d'activités qui est voté à l'unanimité. Cf PJ

#### ***Point sur le Printemps de l'Arboretum et autres animations 2023 :***

Le printemps de l'arboretum a lieu cette année le week-end du 22 avril.

##### ***Samedi 22 avril***

Visites guidées « Arboretum de Lunel, jardin secret et jardin des délices » à 11h, 15h et 16h30

Exposition en partenariat avec le SyMBO, syndicat mixte du bassin de l'Or, (en attente de confirmation) installée dans les espaces intérieurs.

##### ***Dimanche 23 avril***

Mini-salon environnement / biodiversité

Avec le service valorisation de la CCPL : le compostage des bio-déchets, comme première réponse à l'enjeu de réduction de l'incinération des déchets du Lunellois.

Avec le SyMBO : conférence sur le bassin de l'Or et atelier pédagogique de re-création de l'eau de l'étang

Fruits Oubliés Réseau : une association qui concilie écologie, biodiversité et alimentation présentera le greffage du sauvage et les cépages interdits.

Les Glaneur'euses, présentent le glanage, la cueillette des plantes sauvages

Thomas Auffray, entomologiste : présentation d'insectes naturalisés et chasse ludique et no-kill aux insectes.

La Ligue pour la protection des oiseaux (L.P.O.), mettra à l'honneur les espèces mal-aimées (étourneau, chauve-souris, corbeaux, rats...).

Le Label Bleu proposera des jeux pédagogiques de découverte de la biodiversité selon 3 axes : terre (les écosystèmes terrestres), air (les oiseaux d'Occitanie) et mer (les milieux marins et leurs habitants).

Un Apéritif musical avec la violoniste Lucile Marsac accompagnée par un accordéoniste : musique traditionnelle.

#### ***Point sur le Plan marketing :***

**Plan marketing 2023 – lancé à ce jour**

Cette année est une année de transition avec des engagements pris dans les premiers jours de l'année et formalisés fin février :

Objectif	Action	Cible	Partenariat	Coût
Mettre à jour et développer notre matériaux promotionnel	Co-production de 3 vidéos teasing* : - Œnotourisme / randonnée douce  - APN  - Cyclotourisme, canal de Lunel	- Quadra, quinqu bassin de vie et touristes  - Jeunes adultes, jeunes familles bassin de vie  - Quadra, séniors et familles du bassin de vie, touristes	ADT34	4 000 €**
Mettre à jour et développer notre matériaux promotionnel	Co-production d'1 journée de reportage photo	Quadra-quinqua et familles du bassin de vie, touristes	ADT34	1 500 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretenir la notoriété,</li> <li>• Travailler l'image de la destination</li> <li>• Rendre la population locale fière du Pays de Lunel</li> </ul>	Co-production et diffusion d'une campagne de communication radio : - 64 spots France Bleu Hérault, ailes de saison S16 et S17  - 224 spots Virgin et RFM Lyon, pré-saison S22, 23, 24, 25	- Quadra, quinqu et séniors bassin de vie, touristes  - Jeunes adultes, jeunes familles bassin de vie	ADT34,  France Bleu Hérault  Virgin et RFM Lyon	2 600 €  4 500 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrire et raconter l'histoire de la destination</li> <li>• Travailler l'image</li> <li>• Nourrir le contenu</li> </ul>	Co-production de 3 podcasts / univers (Camargue, la pêche à l'anguille, Œnotourisme la vie à la vigne)	- Familles, quadra, quinqu et séniors bassin de vie, touristes	ADT34	1 500 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretenir la notoriété et la proximité</li> <li>• Travailler l'image de la destination outdoor en arrière-pays littoral</li> </ul>	Participation aux foires et salons : - foire de printemps de Montpellier (17-20 mars, Parc Expo Pérols) - festival What a trip, Montpellier (17-20 mars, Parc Expo Pérols) - salon du randonneur de Lyon (24-26 mars, Cité Internationale des congrès)	- Familles, quadra, quinqu et séniors bassin de vie, touristes - Familles, quadra, quinqu et séniors bassin de vie, touristes	ADT34	2 800 €

## Plan marketing 2023 – en projet semestre 1

Objectif	Action	Cible	Partenariat	Budget prévisionnel
<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretenir la notoriété et la proximité</li> <li>Travailler l'image de la destination</li> </ul>	Création d'une campagne d'affichage de pré-saison	Internauts, mobinautes	Médiaffiche	10 000 €
Dynamiser nos outils promotionnels	Développement d'une home page vidéo pour intégration des vidéos réalisées	Internauts, mobinautes	EOLAS	2 500 €
Enrichir nos outils promotionnels	Développement de pages blogs / expériences	Internauts, mobinautes	EOLAS	1 500 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cultiver notre pescalunité (identité et originalité de notre destination)</li> <li>Nourrir les contenus</li> </ul>	Réaliser des interviews, des portraits, en mode storytelling	Internauts, mobinautes	Exemples : - Roland Guerrero (pêche à l'anguille) - 1 manadier - 1 pescalune	0 €
Management	<p>QVT (qualité de vie au travail) : "sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement qui englobe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ambiance,</li> <li>- la culture de l'entreprise,</li> <li>- l'intérêt du travail,</li> <li>- les conditions de travail,</li> <li>- le sentiment d'implication,</li> <li>- le degré d'autonomie et de responsabilisation,</li> <li>- l'égalité,</li> <li>- un droit à l'erreur accordé à chacun,</li> <li>- une reconnaissance et une valorisation du travail effectué." <p>Et</p> <p>RSE (responsabilité sociétale des entreprises) : "l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes".</p> </li></ul>	Salariés de l'OTPL, stagiaires, candidats		

## 2) Personnel

### *Nomination du directeur au 1 avril :*

Sylviane Truchetet, directrice fait valoir ses droits à la retraite au 31 mars 2023 et Philippe Gendre a été recruté au 1er janvier 2023, directeur adjoint. Un tuilage de 3 mois lui a permis de s'informer sur le fonctionnement de l'Office de tourisme, de traiter tous les dossiers en cours, et de finaliser le programme 2023,

Philippe GENDRE est proposé en tant que directeur de l'EPIC Office de Tourisme du Pays de Lunel, avec date d'effet au 1er avril 2023, pour un CDD de 3ans , renouvelable 1 fois en CDD (CCOTSI) –sans période probatoire, considérant que celle-ci coïncide avec son précédent contrat.  
Cette nomination est votée à l'unanimité.

### ***Délégation de signature***

A compter du 01/04/2023, Philippe GENDRE, le nouveau directeur aura délégation de signature, au nom du président de l'Office de tourisme pour tous actes et décisions ainsi que tous contrats et avenants, concernant :

- les documents administratifs, mandatements, titres de recettes émis par l'Office de tourisme, ainsi que leurs pièces justificatives,
- la création de régie de recettes, d'avances, de recettes et d'avances,
- les conventions de partenariat dressées dans le cadre de la promotion et du développement touristique du territoire,
- le recrutement et le licenciement du personnel,
- la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée.

Le comité, à l'unanimité approuve la délégation de signature du nouveau directeur.

### **3) Administratif :**

#### ***Evolution du Comité de direction :***

Il y a lieu de pourvoir au remplacement de Messieurs Hervé DIEULEFES et Pierre GRISELIN (titulaires) pour le collège des élus au comité de direction. Comme 'il est souhaitable de garantir la meilleure représentation de l'ensemble des professionnels dont les activités concourent à la fréquentation touristique, le président propose de se prononcer sur la proposition de nomination, en tant que membre titulaire au collège des élus, de Madame Isabelle de MONTGOLFIER, Maire de Saussines, en remplacement de Monsieur Pierre GRISELIN.

Idem en tant que membre titulaire au collège des élus, de Monsieur Yves QUESADA, Maire de Saint-Just, en remplacement de Monsieur Hervé DIEULEFES.

Idem sur la modification de l'article 2, chapitre 1, titre 2 des statuts de l'Office de tourisme du Pays de Lunel, visant à créer une représentation de la filière œnotourisme (un membre titulaire et un suppléant) au collège des socio-professionnels du comité de direction et de nommer Arnaud MOYNIER, propriétaire-récoltant au Domaine Coste Moynier à Saint-Christol en tant que membre titulaire et Sophie GUINAND propriétaire-récoltante au Domaine Guinand à Saint-Christol en tant que suppléante, des représentants de la filière œnotourisme.

Le Comité de direction, à l'unanimité approuve les propositions de nomination et de modification de la composition du comité de direction de l'Office de tourisme du Pays de Lunel,

Le président va soumettre ces propositions au président de la Communauté de communes du Pays de Lunel à fins de vote de l'organe délibérant.

#### ***Modification de la régie d'avance et de recettes***

Le président et la directrice proposent au Comité de direction d'abroger l'acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances en date du 30/ juillet 2014 et de le modifier.

**Cette régie de recettes** est installée à l'Office de tourisme, et ponctuellement, transportée en cas de manifestation hors les murs.

Elle encaisse les produits suivants : cartes postales, affiches, ouvrages, DVD, cartes et topoguides touristiques et VTT, les produits dérivés, produits régionaux, verres de dégustation, jeux, les prestations touristiques (visites guidées, accompagnement, encadrement de sorties), les ateliers pédagogiques, ateliers de dégustation, la billetterie de sites, de pass touristiques, d'évènements et d'activités, la régie publicitaire, la commission sur labellisation

Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : espèces, chèques, carte bancaire, virement, Chèque-Vacances et Chèque-Vacances Connect et paiement Internet.

**La régie d'avances** paie les dépenses suivantes : frais de bouche, accueil, dégustations et ateliers pédagogiques, avance frais déplacement (défraiement en cas d'utilisation d'un véhicule personnel) et séjour (réservation de prestations d'hébergement, de restauration et de transport), entrée de sites (salons, opérations promotionnelles, formations, missions), frais de courrier, paiement des achats effectués sur Internet excluant le paiement par virement bancaire (prestations de service, matériel, mobilier...) dans la limite d'un montant inférieur à 500 €

Un compte de dépôt de fonds est ouvert et le montant maximum de l'encaisse fiduciaire que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 5 000 €.

Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 1500 €.

Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur.

Il percevra une indemnité de responsabilité de 110 €.

Le Comité de direction, à l'unanimité approuve la modification de la régie d'avances et de recettes de l'Office de tourisme.

#### **4) Divers :**

Le pot de départ à la retraite de S Truchetet aura lieu le vendredi 31 mars à l'hôtel Kyriad et l'ensemble des membres du CDOT est invité.